



Norois

Environnement, aménagement, société

227 | 2013

Sentir et ressentir la ville

Ville durable et marqueurs d'un « néo-hygiénisme » ? Analyse des discours de projets d'écoquartiers français

Sustainable City and Makers of a “Neo-Hygienic” Movement? Discourse Analysis of French Eco-District Projects

Pascal Tozzi



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/norois/4700>

DOI : 10.4000/norois.4700

ISBN : 978-2-7535-2916-8

ISSN : 1760-8546

Éditeur

Presses universitaires de Rennes

Édition imprimée

Date de publication : 30 juin 2013

Pagination : 97-113

ISBN : 978-2-7535-2882-6

ISSN : 0029-182X

Référence électronique

Pascal Tozzi, « Ville durable et marqueurs d'un « néo-hygiénisme » ? Analyse des discours de projets d'écoquartiers français », *Norois* [En ligne], 227 | 2013, mis en ligne le 30 juin 2015, consulté le 10 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/norois/4700> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/norois.4700>

Ville durable et marqueurs d'un « néo-hygiénisme » ? Analyse des discours de projets d'écoquartiers français

Sustainable City and Makers of a "Neo-Hygienic" Movement? Discourse Analysis of French Eco-District Projects

Pascal TOZZI

UMR CNRS 5185 ADES, Université Bordeaux III, Maison des Suds, Esplanade des Antilles – 33600 PESSAC,
France (p.tozzi@ades.cnrs.fr).

Résumé : À partir des premières recherches conduites dans le cadre du programme ANR PAGODE (« Participation, Animation et Gouvernance Dans les Ecoquartiers »), cet article questionne la persistance des traces d'une idéologie hygiéniste dans la conception de la ville durable et des opérations emblématiques que sont les écoquartiers. Partant des dossiers de candidature présentés aux Concours nationaux EcoQuartiers (notamment 2011) organisés par le ministère français de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, ce texte confronte les marqueurs idéologiques de l'hygiénisme classique avec ceux d'une idéologie qualifiée de « néo-hygiéniste » et portée par les discours des projets de quartiers durables. Ce « néo-hygiénisme » intègre des héritages de la forme hygiéniste historique, avec sa part de transformations et d'hybridations, notamment sous l'effet d'une écologisation des problématiques urbaines diffusant ses « mises en ordres » dans le projet social. À travers une approche synoptique, plusieurs marqueurs hygiénistes sont ainsi analysés, à l'instar de la santé, du bien-être, de la lutte contre les pollutions et les nuisances urbaines, mais aussi des préoccupations prophylactiques auxquelles répondent les solutions techniques, l'injection sélective de nature ou encore l'injonction normative à adopter de nouveaux comportements écocitoyens.

Abstract: Following on from earlier research carried out within the PAGODE program (Participation, Community, Management and Sustainability in Eco-districts), funded by the French National Research Agency, this paper investigates the persistence of the sanitary movement in the conception of the sustainable city, in particular regarding its emblematic eco-districts. Starting from applications to the Eco-district National Awards organised in 2009 and 2011 by the French Ministry for Ecology, Sustainable Development, Transport and Housing, this text contrasts the influence of classical public health movement with the one of so-called « neo-hygienic » policies, on which projects for sustainable neighbourhoods are based. This new sanitary movement has inherited from historical hygiene developments, integrating various transformations and hybridisations under the influence of the ecological approach on urban and social issues. Using a synoptic methodology, this paper analyses several markers of public hygiene, such as health, well-being, the fight against pollution and other forms of environmental nuisance, but also includes technical solutions for protection such as the inclusion of nature or normative pressures to adopt new eco-citizen behaviours.

Mots clés : (Néo)hygiénisme – Ville(s) durable(s) – Écoquartier(s)

Keywords: (Neo) sanitary movement – Sustainable City(ies) – Ecodistrict(s)

INTRODUCTION

L'histoire des villes fait ressortir l'interaction permanente entre la transformation des formes concrètes, les fonctions dominantes (défense, commerce, résidence, production, etc.) et les idéologies¹ qui traversent le projet urbain. Au cœur de celles-ci, une des préoccupations majeures des courants de pensées urbanistiques a toujours été d'apporter des réponses aux difficultés de la vie collective urbaine. Dans ce rapport dialectique idées/aménagement opérationnel, l'industrialisation des activités économiques et sociales, qui marque la ville du XVIII^e et explose au XIX^e siècle, va apporter son lot de nuisances et de critiques que traduisent les émergences concomitantes de l'urbanisme moderne et du courant hygiéniste, érigés en remèdes aux « maladies » de la cité. Dans sa forme historique « classique », l'hygiénisme est ainsi porteur d'un discours général dénonçant la nocivité urbaine, autant physique que morale, selon lequel il faut changer et corriger la ville jusque dans les modes d'habiter (Barles, 2010). La perception est celle d'une « société à soigner » qui va fonder les politiques de santé, de salubrité, de sécurité et d'hygiène publiques (Barles, 2011 ; Jorland, 2010).

Autres temps de la forme urbaine et dernière modulation en date dénonçant les nocivités urbaines, le discours du développement durable qui devient un référentiel désormais incontournable des politiques urbaines. Formalisée par la Charte d'Aalborg (1994), la « nouvelle » mission de l'aménagement durable est celle d'une inversion des tendances lourdes, nuisibles et insoutenables de la ville moderne, avec ses externalités négatives autant locales que globales. Autour de ces objectifs ambitieux autant que critiques à l'égard des évolutions urbaines contemporaines, les préoccupations et discours de l'action aménageuse se multiplient. Les thèmes mis à l'ordre du jour sont : prévenir l'intoxication des écosystèmes, maintenir la biodiversité, améliorer la santé et le bien-être des habitants, la qualité de l'air, de l'eau et des sols, réduire les ségrégations socio-spatiales, lutter contre l'étalement et le mitage des paysages, faire évoluer les modes de transports, enrayer les pollutions nouvelles (gaz

à effet de serre, bruit...), etc. À la croisée de ces injonctions physiques, environnementales mais aussi socio-comportementales, les écoquartiers sont souvent présentés comme des contributions emblématiques à la « ville durable », porteuses d'une nouvelle appréhension/expérimentation de l'espace urbain avec son discours axiologique-normatif de la durabilité.

Pour certains, cette re-conception de la ville impose des renversements, des changements de visions et de représentations, qui valent décadres et ruptures avec les modalités classiques de l'aménagement, notamment dans ses références taylorienne, fonctionnaliste et hygiéniste (Émelianoff, 2004 ; Veyret, 2007). Si une telle lecture se justifie au vu des choix techniques et opérationnels à l'œuvre, la question des continuités et des transformations idéologiques, notamment autour du propre et du sale, du sain et du malsain urbains, mérite d'être posée. En effet, du point de vue d'un politiste, les courants idéologiques ressortent souvent en lignes mélodiques permanentes sur lesquelles viennent s'agréger de multiples variations, ces dernières trouvant leur nécessité dans les défis de la conjoncture. Entre invariants et nouvelles modulations, une « mémoire de forme » se couple à la capacité qu'a le discours idéologique de modifier constamment ses expressions (Martres, 2012). Comme la ville qu'elle produit, qu'elle traduit ou qu'elle justifie, l'idéologie se transforme alors souvent sans mourir, même lorsqu'une part de ses conceptions s'épuise. Cette souplesse et cette faculté d'adaptation confèrent à l'idéologie sa cohérence, au sens de capacité à être une matrice constante d'idées nouvelles, à varier selon les circonstances et donc à durer (Bihl, 2011). À ce titre, la mutation perceptible dans la hiérarchie des pollutions et des répulsions urbaines qui ont pu fonder en partie la critique hygiéniste de la ville n'impliquerait pas forcément qu'un modèle chasse l'autre, mais plutôt que le « nouveau régime » structure des stratégies, des représentations, des argumentaires et des pratiques à partir de celui qui le précède (Kokoreff, 1992).

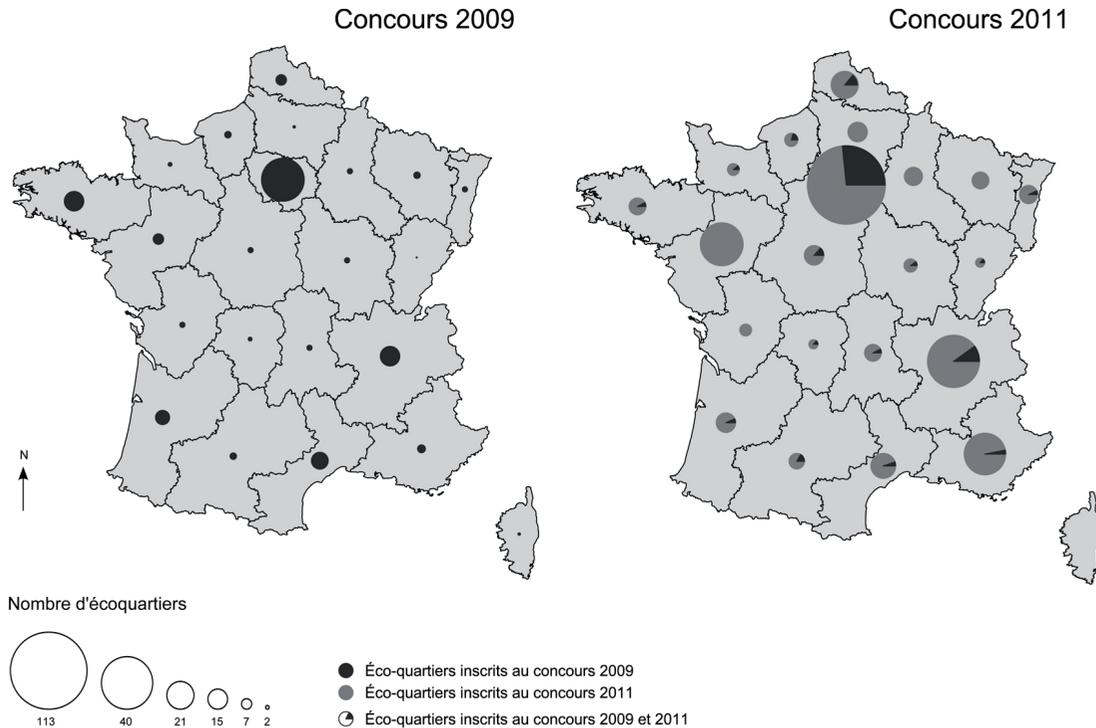
Partant de cette hypothèse, au prisme de l'hygiénisme et du point de vue de l'analyse idéologique, nous proposons de questionner un certain discours de l'aménagement durable avec ce qu'il traduit « d'obsessions urbaines contemporaines », de craintes (toxicité, pollutions, etc.) et de réactions à

1. « Idéologie », définie a minima comme un système cohérent et organisé d'idées, d'opinions, de valeurs et de croyances qui permettent de produire une représentation et une explication du monde, qui modèlent la vie sociale des groupes (Baechler, 1976 ; Ansart, 1974)

Présentation du corpus et point méthodologique

Contextualisation : le Concours Écoquartiers 2011

À l'occasion de la deuxième conférence nationale de la ville durable du 19 janvier 2011 et faisant suite à l'édition 2008-2009, le ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement a lancé un deuxième appel à projets ÉcoQuartiers. Ce dernier s'adressait à toutes les collectivités « porteuses de projets d'aménagement durable ambitieux, sans présupposé de taille ou de type de villes ». La période de remise des dossiers de candidature s'est achevée le 21 avril 2011. Le total des dossiers de préinscription initiés était de 582, le nombre de dossiers de préinscription finalisés de 420 et le nombre de dossiers de candidature finalisés s'élevait à 392 répartis sur 376 communes, 87 départements et 25 régions. Parmi ces dossiers, 39 avaient déjà été présentés dans le cadre de l'appel à projets de 2009 (soit 10 %).



Corpus d'étude : les formulaires de candidatures

Les projets présentés suivent une trame préétablie pour les dossiers de préinscription et de candidature (15-20 pages). Les déposants (principalement les acteurs municipaux ou intercommunaux) peuvent y joindre librement des documents illustratifs en annexe. Ce sont les formulaires de candidature seuls, d'un format relativement homogène bien qu'inégalement remplis par les collectivités, qui constituent le corpus sur lequel s'appuie le présent article. Le cadrage d'énonciation et de remplissage des formulaires s'opère à travers 4 axes principaux (démarche et processus, cadre de vie et usages, développement territorial, préservation des ressources et adaptation au changement climatique), chacun se déclinant en 5 sous-thèmes¹. Il ressort du dépouillement que la nébulosité du contenant écoquartier favorise l'auto-proclamation d'opérations comme telles, ainsi qu'une forte hétérogénéité des projets (nature, phases, taille, etc.). De même, il est incontestable qu'un contexte de « concours » national favorise une mise en conformité du discours des porteurs de projets avec les attentes perçues du ministère, en même temps qu'une auto-présentation, à la fois stratégique et valorisante. Ces éléments n'hypothèquent cependant pas le fait que les discours soient porteurs d'un argumentaire révélateur d'intentions, de références et d'idéologie de l'aménageur.

1. [http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/DP_EcoQuartier_-_partie_2.pdf]

Méthode d'analyse : une recherche de type componentiel

En lien avec la problématique proposée, suite à une réflexion théorique étayant le codage préalable du modèle idéologique évoqué (dont les composantes majeures sont récapitulées sous forme d'un tableau synoptique en fin d'article), nous avons cherché à détecter des extraits de textes renvoyant aux thèmes et sous-thèmes d'un « néo-hygiénisme ». Pour cela, nous avons fonctionné par unités référentes à partir d'une analyse de type componentiel qui ouvre des possibilités quant à une recherche ultérieure des traits – ou sèmes – les plus pertinents. Nous appuyant sur les discours tenus dans les dossiers, nous avons ainsi essayé de dégager dans cette première phase d'analyse les expressions les plus significatives du propos néo-hygiéniste, et leurs chevauchements,

de nature souvent polysémique. Nous y avons procédé par élaboration de champs lexicographiques croisés à partir de quelques mots sources, comme bien entendu ceux « d'hygiène », de « propreté », de « santé », etc. Par exemple à l'unité « hygiène » a été associée une occurrence comme « nature » elle-même décomposée en hyponymes, identifiés par une recherche automatisée de ces termes tels « jardin », « trame verte », « corridor vert », « parc », « arbre », etc. Dans ce travail liminaire, l'analyse quantitative se limite à identifier le pourcentage de dossiers utilisant des unités signifiantes choisies, après vérification dans le texte de leurs acception et usage, au vu du cadre conceptuel évoqué (par exemple le terme « sécurité » entendu comme renvoyant aux composantes de l'ordre public n'est pas comptabilisé lorsqu'il se réfère aux « normes de sécurité » d'un chantier ou d'un matériau). Dans un futur travail, nous envisageons de mener cette première approche à un second stade, autour des sèmes constitutifs de la pensée néo-hygiéniste et des articulations sociolinguistiques présidant à la construction de tels discours.

des maux, des insécurités multiples et globalisés, qu'ils soient écologiques, sociaux ou politico-économiques (Younès, 2010). L'objectif de cet article est donc de confronter certains marqueurs de l'hygiénisme classique aux indices de ce nous appellerons un « néo-hygiénisme », c'est-à-dire une nouvelle forme idéologique hybride, à l'œuvre dès lors que la société occidentale est confrontée aux nouveaux ordres du « durable ». Selon notre hypothèse, cette forme néo-hygiéniste continue de témoigner de la tradition hygiéniste historique, au sens où elle la reconvoque mais sans pour autant être condamnée à la répéter. Elle lui fait au contraire un nouveau sort, notamment en intégrant les processus d'« écologisation² » qui traversent la fabrique de la ville contemporaine et remodelent les préoccupations quant à la santé publique, à la sécurité sanitaire, à l'hygiène, aux pollutions, etc.

Pour conduire le présent article, nous nous appuyons sur les premiers résultats et les travaux en cours du programme PAGODE³, en particulier sur les discours de projets tirés des 392 dossiers présentés au 2^e concours national Écoquartiers organisé par le MEDDETL⁴ en 2011. Ces candidatures constituent une somme de références, plus ou moins précises, à l'outillage et aux conceptions prévalant aujourd'hui dans un urbanisme aux ambitions durables « autoproclamées ». La question du décalage entre discours de projet et mise en œuvre, qui plus est dans un contexte de concours, ne pourra être ici soumise à étude. Il s'agit bien de collecter des informations sur ce que les participants disent faire, ou prévoir, et sur les raisons invoquées. Observées de façon systématique à partir d'un traite-

ment statistique élémentaire et d'un dépouillement ciblé, les argumentaires nourrissent un noyau idéologico-discursif, en même temps qu'ils renvoient aux perceptions et représentations à l'œuvre dans l'univers de promoteurs français d'écoquartiers, de même qu'aux techniques, aux méthodes, aux formes urbaines concrètement envisagées. Nous mobilisons aussi, plus ponctuellement, des entretiens et observations réalisés sur le terrain, de même que des cas tirés des 160 dossiers du 1^{er} Concours (2009). L'exemplarité, autant que la représentativité des argumentaires, permettront de déceler ce qui est de l'ordre de la trace, ou de l'empreinte plus profonde des marqueurs néo-hygiénistes dans les opérations de quartiers durables étudiées. Cette analyse s'articule autour des trois axes matriciels et cumulatifs de l'idéologie hygiéniste : la santé liée à la lutte contre les nuisances urbaines, l'imposition d'une certaine nature pour un environnement sain, la mise aux normes comportementales et sociales portée par les prescriptions de la durabilité.

LA SANTÉ ET LA PROPRETÉ AU CŒUR DES ÉCOQUARTIERS

Héritier du néo-hippocratisme, le modèle hygiéniste historique se trouve traversé par un idéal progressiste (Kokoreff, 1992) et par les catégories d'une pensée médicale qui vont se rencontrer dans un vaste projet de santé publique, avec ses injonctions, ses techniques de rectification sanitaire, visant à « corriger » l'« être urbain » collectif et ses milieux délétères (Barles, 2010). Si les maux et les remèdes ne sont plus les mêmes, les préoccupations prophylactiques persistent dans le discours néo-hygiéniste qui continue de conjurer le sale et le malsain, notamment en s'attaquant aux pollutions urbaines d'une nouvelle génération contre lesquelles l'argumentaire du progrès technico-scientifique reste une toile de fond idéologiquement active.

2. Au sens d'intégration croissante d'objectifs environnementaux.

3. Acronyme pour « Participation, Animation et Gouvernance Dans les Écoquartiers », programme financé par l'ANR dans le cadre de l'appel à projets « Ville durable » (2010-2013) et conduit par une équipe de chercheurs de l'UMR UMR CNRS 5185 ADES.

4. Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement.

Des préoccupations écologiques de santé publique

Le projet hygiéniste du XIX^e se construit avant tout contre les épidémies et les taux de mortalité élevés – notamment infantile – qui touchent la ville industrielle. Partagée entre des théories contagionnistes et infectionnistes, la santé et l'hygiène deviennent « publiques » (Fijalkow, 2007). Elles se combinent dès lors en registre/système d'action politique axé sur la prise en charge des problématiques de masses relatives à la propreté, à la salubrité, à la propagation des épidémies et à la prévention des maladies transmissibles. En parallèle d'un argumentaire légitimant les politiques de vaccination et de désinfection qui se diffusent à cette époque, l'urbanisme redessine la morphologie des villes, repense leurs équipements et modernise leurs infrastructures selon les principes hygiénistes d'un « milieu sain ». Pour une grande part, les prescriptions sont paysagères (parcs, squares, jardins collectifs, etc.), architecturales (matériaux propres, espace, lumière, aération), infrastructurelles et techniques (nouvel habitat social, réseaux d'assainissement, adduction d'eau, etc.).

Avec les nouveaux ordres de la durabilité urbaine et la propagation des discours d'une écologie institutionnellement intégrée, les préoccupations néo-hygiénistes continuent de porter sur la santé publique, la sécurité sanitaire, l'hygiène et le cadre de vie sain. Et s'il est clair que l'hygiénisme-santé ne suffit pas à faire une politique durable, il n'en reste pas moins que les formes discursives et idéologiques de la santé publique moderne épousent celles de la « ville durable ». Dans un document publié par l'Association internationale pour la promotion de la Santé et du Développement Durable, l'OMS promet ainsi une conception de l'urbanisme qui fait de la santé et de la durabilité des préoccupations interdépendantes. L'OMS rappelle que la ville durable – assimilée à une « Ville-Santé » – doit réduire le taux de morbidité, la vulnérabilité des populations qui risquent d'être davantage sujettes à la dépression, exposées à des risques de complication lors de grossesses, touchées de manière plus invalidante par des maladies chroniques, des pathologies physiques et des troubles mentaux. La prescription est celle de la salubrité, d'un logement de « haute qualité à la fois propre et sûr », évitant la surpopulation, favori-

sant la prévention et le recul des maladies transmissibles ou non (Barton et Tsourou, 2000).

En écho à cette vision, plusieurs dossiers du Concours 2011 sont porteurs d'un argumentaire faisant des projets d'écoquartiers autant d'occasions de promotion générale des objectifs précités, évoquant le bien-être habitant, la propreté (autant des lieux que des chantiers), la lutte contre l'habitat précaire, indigne et insalubre, contre les foyers de maladies (saturnisme, pathologies respiratoires, etc.). Que les propos concernent des opérations de construction ou celles de réhabilitation, le néo-hygiénisme se diffuse avec certains « mots d'ordre » des projets : la « qualité environnementale », l'« isolation acoustique », qui préservent du « stress », de « l'hypertension » et des « troubles du sommeil », la lutte contre les « pollutions » chimiques et industrielles pour « réduire les risques pour la santé », la « réduction des émissions de CO₂ » liée à celle des « maladies respiratoires », la traque des produits et matériaux « allergènes ». Les argumentaires de projets écoquartiers sont à la promotion des « bons produits », parmi lesquels on trouve ceux qui « respirent », qui évitent la « moisissure » et « l'humidité » avec leurs pathologies afférentes (rhumes, asthme, et « rhumatismes chroniques » par exemple). Un dossier précise la classe de béton à utiliser (B 40 ou B 60) afin d'éviter le risque de lixiviation c'est-à-dire le rejet par lessivage interne des métaux lourds présents dans le ciment. Des infréquentables sont toujours évoqués, de façon générique ou détaillée : bois faisant l'objet de traitements nocifs, composés organiques volatiles, formaldéhydes, brome, PVC, mercure, néoprène, cadmium, plomb, phtalates, polyuréthane, créosote, arsenic, pentachlorophénol, polychloroéthylène, polyéthylène chlorosulfoné, etc. Place est aussi évidemment faite aux matériaux à « faibles impacts environnementaux », recyclés, ou recyclables à l'instar des « bois locaux » et/ou certifiés (PEFC, FSC, etc.). Afin de cadrer les choix techniques, certains dossiers mentionnent l'exigence de Fiches de Déclaration Environnementales et Sanitaires (FDES), où dans un syncrétisme illustratif du néo-hygiénisme, les critères incluent tant le bilan carbone, les cycles de vie des matériaux, que leurs impacts sur la salubrité de l'habitat.

De nouvelles déclinaisons de la propreté urbaine

Corollaire de la salubrité urbaine, le discours et les pratiques de conjuration du sale et des immondices urbains sont au cœur de l'hygiénisme dixneuviémiste qui traque la pollution dans ses formes visibles et malodorantes. Il faut combattre les activités et les modes de vie « crasseux », la malpropreté tant individuelle que collective, les putridités mortifères, les « boues » et détritiques, causes de la viciation de l'air (Vigarello, 1985). Sont ainsi justifiées l'évacuation des ordures, des eaux usées, et les infrastructures d'assainissement, tandis que le processus de nettoyage urbain continue, pour un temps, de compter sur les « chiffonniers » et leur activité récupératrice à la fois insalubre et nettoyeuse (Barles, 2011a). Dans un contexte historique de morbidité urbaine forte, le « déchet » est saisi par les catégories idéologico-discursives à l'œuvre qui le construisent comme une trace négative de l'activité humaine, « une anomalie et par extension une obscénité, une chose malsaine » associée à la saleté, aux nuisances et aux dangers de souillure et de contamination (Lhuillier et Cochin, 1999). Si le propos néo-hygiéniste continue de prendre en charge les catégories de la souillure et des excréta urbains, on assiste à une retraduction concomitante de ces questions en catégories environnementalistes. Allant dans le sens de cette différenciation, les exigences et le discours ambiants semblent glisser du *clean* (propre) vers le *lean* (léger), c'est-à-dire vers une propreté urbaine recodée aux impératifs de réduction des impacts environnementaux des modes de vie, de consommation et de production (Theys et Émelianoff, 2001).

Ainsi, préoccupation affichée pour 100 % DCE⁵, le traitement des déchets hérite de ces mutations. Le discours néo-hygiéniste portant sur le tri et le recyclage est porteur de prescriptions qui contrevennent aux ordres technico-idéologiques passés, construits sur l'évitement et la relégation. Si le déchet reste toujours un enjeu moral, il est objet d'une réinterprétation collective et reflet des valeurs en cours (Lhuillier et Cochin, 1999) qui en redéfinissent la cartographie hygiéniste à l'aune du développement durable. Ces glissements discursifs, appuyés par certains réajustements sociétaux

contemporains, redéfinissent ainsi les distinctions entre le « déchet-polluant » (toxique ou non recyclable, générant des modalités nocives d'élimination et de traitement) et le « déchet-ressource » (valorisable, recyclable). Même si la valorisation, le tri et la récupération sont des processus anciens, ce sont aujourd'hui de nouveaux impératifs qui les réintègrent dans le système de la durabilité (Fiorello, 2011). Ceux-ci résultent notamment de l'hybridation entre l'héritage idéologique de courants environnementalistes (écologie, gestion des ressources naturelles) et celui de la santé publique avec ses composantes hygiénistes (Maystre et al., 1994). Le néo-hygiénisme est ainsi porteur de cette redéfinition des frontières entre propre/sale, utile/inutile et polluant/non-polluant. Outre la gestion des déchets, cette transformation marque les discours de projet écoquartiers et l'univers de standards techniques dont ils sont les diffuseurs, notamment quand ils font état de nouvelles « émissions » à combattre au titre d'excréta urbains contemporains salissants et nuisibles, bien que parfois invisibles et inodores.

À ce titre, les objectifs mis en avant sont par exemple : la réduction des pertes énergétique des bâtiments, des émissions de CO₂ et autres GES, le développement des énergies renouvelables. Outre l'évocation de la basse consommation (58 % DCE) et de l'énergie solaire (70 % DCE), on assiste ainsi à l'exposition généralisée des écotecnologies, et de leurs labels visant la réduction de l'empreinte écologique, dans tous les dossiers du Concours : HQE, H&E, BBC, HPE, THPE, etc. À titre d'exemple, la démarche HQE, à laquelle se réfère une part importante des projets d'écoquartiers français (30 % DCE), comprend 14 cibles qui combinent « modernisation écologique » et préoccupations néo-hygiénistes de propreté, de salubrité. À côté d'exigences de chantier à faibles nuisances ou d'une gestion performante des déblais et autres déchets d'activités, le référentiel HQE décline des conditions matérielles, physiques et physiologiques du confort (visuel, acoustique, olfactif), autant que des objectifs de santé identifiés à la qualité sanitaire des espaces, de l'air et de l'eau⁶. Dans sa composante technico-organisationnelle, le discours d'une « néo-propreté » répertorie ainsi ses types de déchets et de pollutions à prendre en compte selon les types d'installation

5. (% DCE) mis pour « pourcent des Dossier du Concours Écoquartiers 2011 ».

6. Cf. le référentiel HQE sur le site [<http://assohqe.org/hqe/>].

ou selon les spécifications fonctionnelles des aménagements (Kokoreff, 1992) y compris ceux de l'urbanisme durable.

La redensification du bâti planifiée par le développement urbain durable, notamment via de nouveaux écoquartiers, verse elle aussi son tribut aux marqueurs néo-hygiéniste du discours aménageur. En effet, cette densification passe souvent par le réinvestissement de friches (industrielles, ferroviaires, militaires, etc.) ou de sites ayant accueillis diverses activités polluantes (casses automobiles, stations services désaffectées, zones commerciales). Les dossiers d'opérations de reconquêtes, qui concernent plusieurs écoquartiers (environ 12 % DCE), mentionnent souvent des parcelles ayant supporté des « usages salissants ». La part belle que les argumentaires font alors aux solutions de confinement ou de dépollution, réinterprètent, là encore, les catégories hygiénistes du propre et du sale, en partie autour du risque sanitaire : il s'agit non seulement d'éradiquer les traces du passé industriel en traitant les résidus chimiques, pyrotechniques et autres (désamiantage de certaines parcelles et bâtiments pour 4,5 % DCE), mais aussi de limiter l'impact environnemental des opérations de dépollution elles-mêmes.

DES « SÉLECTIONS NATURELLES » POUR LES QUARTIERS DURABLES

Dans le propos des aménageurs-hygiénistes du XIX^e siècle, l'injection d'espaces naturels dans l'urbain est censée assurer l'équilibre, la santé et l'apaisement social : ils sont promus en repoussoir efficace des nuisances de la ville industrielle. Pour le néo-hygiénisme qui traverse aujourd'hui les discours de la durabilité urbaine, il s'agit toujours de restaurer un lien entre l'homme et la nature, de guérir « naturellement » les maux engendrés par la civilisation urbaine (Dubost et Lizet, 2003). Et si l'optique, les techniques et les modalités de gestion écologique de la ville durable diffèrent des choix dix-neuviémistes, le discours actuel n'en est pas moins héritier de certains registres idéologiques, notamment quand il s'agit de réordonner la nature urbaine au prisme de l'écologie et de nouvelles considérations hygiéniques autour de la santé, du bien-être, de la salubrité.

Une nature propre et ordonnée pour un environnement sain et écologique

Dans le souci hygiéniste d'« espaces verts », la conception des rapports homme-nature n'est pas celle d'une alliance, mais plutôt d'une instrumentalisation (Estèbe, 2010). Au XIX^e siècle, les aménageurs utilisent surtout les espaces naturels pour organiser des trouées spatiales conformes à l'objectif d'une réduction des densités urbaines porteuses de risques. La nature en ville est planifiée, délimitée et cantonnée dans des espaces, des fonctions précises : l'action paysagère vise alors à rendre la nature à l'homme, elle la civilise⁷. Du point de vue de l'hygiénisme classique, non seulement aucun débordement ne lui est autorisé, mais des épurations sont opérées en son sein. Ainsi, les animaux « domestiques⁸ » se trouvent peu à peu « interdits de cité » et les espèces nuisibles pourchassées par les services municipaux, au nom de l'hygiène et de la santé publiques. Si l'aménagement durable et ses discours relatifs à l'écologisation urbaine proposent de repenser les rapports ville-nature, notamment en passant d'une conception de « nature asservie » à celle de « nature partenaire » (Estèbe, 2010), des sélections naturelles à l'œuvre, croisant santé, bien-être et intérêt pour la diversité biologique urbaine, étayent de nouvelles mises en ordre néo-hygiénistes. En partie au nom d'une idéologie verte et d'une action « guérissante » néo-hygiénistes, il faut aujourd'hui produire une « ville de qualité » grâce à une nature travaillée et ordonnée (Calenge, 2003).

À l'échelle des villes se voulant durables, l'acceptation actuelle de la « nature urbaine » justifie la multiplication de discours et d'actions de valorisation, de conservation et de réintroduction. Mais en même temps, la présence ou la prolifération de certaines espèces, végétales ou animales, sont dénoncées comme ayant un impact dommageable sur les populations. Porteuse de ces ambiguïtés, entre intérêts écologiques et risques, entre nature menacée et menaçante, la rhétorique paysagère/environnementaliste urbaine que nous étudions traduit des modalités subtiles de gestion et de contrôle stricts du « sauvage », modalités dont l'évocation est présente dans tous les discours de projets des opérations

7. En même temps d'ailleurs que ce qui est censé civiliser la nature doit civiliser l'homme lui-même : cf. Calenge (2003).

8. Hors animaux de compagnie ; pour ce paragraphe cf. Estèbe (2010).

d'écoquartiers français proposées au Concours. Au cœur des biotopes et de l'univers de controverses que constitue la biodiversité, les argumentaires d'experts sollicités par les porteurs de projets classent les « bonnes » ou « mauvaises » espèces, décrétant l'« écologiquement correct » contre le « nuisible » ou l'« invasif », toutes ces proliférations dangereuses qu'il faut combattre. En ce sens, les catégories néo-hygiénistes sont actives au cœur des constructions écosystémiques qui, comme toute mise en système, vont produire leurs taxinomies d'inclusion ou d'exclusion, du propre et de l'impropre, de l'écologiquement correct ou non.

Ces « tris » s'avèrent quasi-systématiques dans notre corpus de référence. On assiste à des projets de mise en concurrence de certaines espèces qui semble par ailleurs s'opposer à une biodiversité urbaine maximale (Maughan, 2010). Il y a finalement peu de place pour une « nature naturelle » dans les villes et quartiers concernés dont les aménageurs circonscrivent toute velléité d'« insurrection botanique » (Le Couedic, 2011). En effet, un premier objectif est de combattre les mauvaises composantes biologiques présentes. Outre les variétés toxiques, les allergènes sont les plus visées. Les maladies respiratoires constituant un vrai problème de santé publique, plusieurs projets d'écoquartiers affichent une volonté de suppression pure et simple de certaines espèces (bouleau, cyprès, voire « tout conifère d'alignement », ou les « résineux en général »). Viennent ensuite les plantes gourmandes en eau, tel le gazon classique *ray-grass* (aussi « gros producteur de déchets », « coûteux et bruyant en entretien »), appelé à disparaître au profit de sortes plus rustiques, moins « hydrophages », ou de « prairies fleuries ». Un autre souci étant de résorber un appauvrissement de la biodiversité, quelques projets vont jusqu'à proscrire toute haie monospécifique, toute gamme restreinte d'espèces.

En parallèle, une attention particulière est accordée à la lutte contre les plantes invasives présentes⁹ (ambrosie, renouées asiatiques, buddleia de David, etc.) ou susceptibles de profiter des terres apportées, remuées lors des chantiers, ceux-ci devenant les points de départ potentiels d'une « colonisa-

tion » par ces espèces. La parcimonie exigée dans la plantation d'arbres exogènes, les interdictions d'adventices, plantes xénophytes, marquent les mêmes préoccupations. Ces intentions sélectives, à l'œuvre dans la gestion d'une biodiversité urbaine qui ressort des discours de projets d'écoquartiers, passe autant par l'élimination progressive des plantes envahissantes que par leur remplacement au profit des plantes « utiles ». Des variétés spécifiques sont ainsi choisies pour combattre la prolifération des autres, telles les plantes couvre-sols qui étouffent leurs congénères et réduisent les besoins en désherbage. La vision néo-hygiéniste qui saisit les « barrières végétales » se poursuit quand les végétaux se retrouvent directement impliqués dans la lutte contre les pollutions diverses. Ainsi les macrophytes (massette, roseaux, joncs) sont évoquées à plusieurs reprises dans les opérations, la phyto-remédiation se trouvant fréquemment associée à la création de roselières couplées aux noues et lagunes d'épuration. Outre la phyto-épuration des eaux (7 % DCE), certaines plantes sont aussi choisies pour favoriser la « dépollution de l'air du quartier ».

En matière d'animalités urbaines, le scalpel du néo-hygiénisme continue de tracer les frontières du risque, entre « bons » et « mauvais » représentants de la diversité. Parmi les « gentils » familiers énumérés (hérissons, mulots, rouges-gorges, merles noirs, mésange, grenouilles, papillons, etc.) ou suggérés par des termes génériques présents dans le corpus (mammifères, petits rongeurs, oiseaux, amphibiens, insectes, espèces aquatiques, etc.), les abeilles arrivent en tête des espèces courtisées (10 % DCE). Si, à la lecture du corpus du Concours 2011, il n'est fait qu'exceptionnellement mention d'une prévention relative aux traditionnelles nuisances causées par de vieux « ennemis » de la ville comme les pigeons ou les étourneaux, les rats, les termites, ou les cafards¹⁰, il reste bien des proliférations à combattre au vu du discours des aménageurs de quartiers durables. Certaines sont explicitement mentionnées dans quelques dossiers du Concours 2011 : à côté des parasites tels le ver blanc, des micro-organismes comme le chancre du platane ou du cyprès, on trouve le moustique tigré vecteur du

9. À noter que le caractère envahissant n'est pas sans ambiguïtés. A titre d'exemple le bambou, espèce réputée comme invasive et pouvant porter préjudice aux écosystèmes locaux par de nombreux botanistes, fait l'objet d'une bienveillance particulière dans certains projets.

10. Le fait que les trois dernières espèces soient déjà combattues de façon routinière par les municipalités et avec des moyens phytosanitaires non-respectueux de l'environnement n'est peut-être pas étranger au silence les concernant.

chikungunya, le frelon asiatique qui décime certaines espèces indigènes, ou la tortue de Floride qui détruit les écosystèmes aquatiques. Ces injonctions à combattre les nuisibles, animaux et végétaux, traduit la part de contrôle organisé qui persiste dans la gestion durable d'une nature urbaine, elle-même en partie conçue comme un vecteur de la lutte biologique néo-hygiéniste qui s'organise dans les éco-quartiers.

Des Jardins et des itinéraires verts, passages obligés

Les modèles de « continuité verte » sont déjà à l'œuvre dans la pensée hygiéniste du XIX^e siècle, avec ses réflexions autour des « pleins » et des « vides » en ville (Mehdi *et al.*, 2012). Systématisée un peu plus tard par Frederick Law Olmsted ou Jean Claude Nicolas Forestier, l'idée est celle d'une nature considérée comme curative et génératrice de bien-être. Ainsi, les racines idéologiques dix-neuviémistes nourrissent ce courant de pensée urbanistique qui, début XX^e siècle, va penser le développement urbain à partir d'un « système de parcs¹¹ » à l'échelle de la ville. Les jardins, notamment ouvriers et familiaux, sont intégrés à ce projet social qui est traversé par une double vision : hygiéniste (purification du milieu, régénération à travers le contact de la nature, santé, salubrité) et esthétique (embellissement de la ville face à l'industrialisation) (Calenge, 2003). Héritier de ces traditions, de ces préoccupations ressaisies par une conscience environnementale et de nouvelles formes émergentes, le discours néo-hygiéniste fait des « trames », des « coulées » vertes et des jardins, les leitmotifs de la ville et du quartier durables.

S'ils existent depuis longtemps et sous diverses appellations dans les agglomérations urbaines¹², les jardins collectifs¹³, formes de la « nature en ville », sont aujourd'hui promus comme des opérateurs incontournables de l'aménagement durable. Ils sont d'ailleurs massivement intégrés aux projets et discours d'écoquartiers français candidats au Concours (environ 40 % DCE), avec des accents néo-hygiénistes présents sous plusieurs aspects.

D'abord quand il s'agit de prévoir, grâce au maillage des jardins collectifs et des jardins publics, un « zonage des activités potentiellement polluantes et dangereuses pour la santé », ou un confinement végétal des sources de nuisances olfactives (zones de déchets, zones d'attente des véhicules en entrée/sortie des stationnements, parcours de livraisons des poids lourds, activités polluantes, etc.). Dans le champ jardinier, les accents idéologiques ne se semblent d'ailleurs parfois pas très éloignés de la forme hygiéniste classique quand le discours d'un « hygiénisme moral », qui voyait jadis dans les jardins un moyen de lutte contre le « relâchement des mœurs » évitant à l'ouvrier de gaspiller l'argent du ménage au cabaret ou dans l'alcool, ne cesse pas d'être convoqué, notamment quand le législateur explique aujourd'hui que les jardins « continuent de prévenir des “vices de l'oisiveté”¹⁴ »...

À côté des aspects écologiques ou paysagers, la multifonctionnalité jardinière intègre des préoccupations sociales, d'économie domestique, et toujours de santé et de bien-être. À ce titre, les jardins collectifs peuvent être explicitement intégrés à la « politique santé » d'une mairie pour certains dossiers, ou plus généralement promus en nouveaux espaces de vie favorables à la santé, au sens de lieux qui permettent de lutter contre les externalités négatives de la ville (stress, sédentarité, pollutions et autres), où se combinent harmonieusement bien-être et activités physiques douces, où est censé se nouer un lien entre nutrition, exercice, production locale de denrées alimentaires, respectueuse de l'environnement. Les nombreux projets de jardins qui ressortent du Concours marquent ainsi une tendance à la sensibilisation aux modes de consommation locaux jugés plus sains pour l'homme et la nature. Plusieurs projets encouragent les particuliers à cultiver de façon plus écologique, voire exclusivement biologique. La tendance se couple à la diffusion d'un univers du Bio en général quand, à côté du cahier des charges pour les jardins, il est fait mention d'engagements à privilégier les « filières biologiques locales ». En arrière-plan, c'est la question de la qualité de l'alimentation qui se repose, avec le souci de l'origine des produits, de leur traçabilité, leurs effets sur l'or-

11. Forestier J.-C. N., 1908, *Grandes villes et systèmes de parcs*, Hachette.

12. Pour des jalons historiques cf. Paquot (2004), Delwiche (2007), Dubost (2007) ou Maicherak (2004).

13. Pour ce paragraphe, cf. D'Andréa et Tozzi (2011).

14. Cf. L'annexe au procès-verbal de la séance du 2 juillet 2003 relative à la proposition de loi sur les jardins familiaux et aux jardins d'insertion qui connaissent aujourd'hui un nouvel engouement, en partie au travers des opérations d'écoquartiers.

ganisme et sur l'environnement (Younès, 2010). Le discours jardinier à l'œuvre dans les argumentaires des projets d'écoquartiers recèle à nouveau ce syncrétisme typiquement néo-hygiéniste qui mélange logiques d'hygiène, de sécurité, de précaution et d'autodéfense face à la nocivité réelle ou supposée des produits de l'agriculture industrielle, avec celles d'une quête de modes de production alternatifs contribuant à la préservation de l'environnement (Seguette 2004). Plus généralement le discours des projets écoquartiers pense les « bandes boisées », les « parcs » et autres « liaisons vertes », « naturelles et sécurisées », en « activateurs de santé » et d'hygiène de vie.

L'ÉCOQUARTIER, ESPACE DE « CIVILISATION » DES MŒURS ?

Au nom de son projet visant à corriger l'urbanisation délétère, avec ses préoccupations globales de propreté, de santé et de salubrité, l'hygiénisme historique engage la lutte contre les comportements civiquement condamnables (chez l'individu, dans la famille et la ville), ce afin de résoudre les problèmes sanitaires et sociaux. L'hygiène publique affirme ainsi son rôle dans « l'ordre moral¹⁵ » et prescrit ses « devoir être » individuels et collectifs. L'idéologie néo-hygiéniste, aux prises avec un nouveau projet social porté par la durabilité, diffuse à son tour des attendus comportementaux. C'est ainsi qu'autour du façonnement durable des espaces urbains, un certain discours aménageur regorge de prescriptions visant à transformer les habitants d'écoquartiers en « écocitoyens », avec des mises en ordre et des mises à distance afférentes, tant morales que sociales.

La diffusion des comportements écocitoyens

Le projet porté par l'idéologie hygiéniste classique comporte sa part d'« entreprise morale », au sens beckerien¹⁶ de création et de défense d'un nouveau

système socio-normatif. Ainsi, les chantres de l'hygiène publique se missionnaient-ils pour « éclairer le moraliste », pour « concourir à la noble tâche de diminuer le nombre des infirmités sociales » et guérir les « maladies de la société » que sont les « fautes et les crimes »¹⁷. Dès lors, il ne s'agit plus simplement « d'hygiéniser » au sens médical de rendre physiquement propre, salubre et sain, mais au-delà de civiliser. C'est-dire de diffuser une discipline dans la société pour la mettre en harmonie, ou dans une conformité apaisante avec les idéaux du nouveau projet collectif visant le bien-être urbain. S'il est nécessaire d'éliminer la crasse et de veiller à la propreté, tant de la ville que des corps, l'idéologie hygiéniste transforme la propreté en vertu. À l'inverse, les « individus malpropres sont susceptibles de colporter les épidémies et de favoriser le vice », la malpropreté devenant un « signe de dérèglement des mœurs » (Bourdelaï, 2001). La période dix-neuviémiste est en ce sens un période d'« alignement des mœurs », notamment de celles du peuple sur celles des élites (Bourdelaï, 2001). Pour le néo-hygiénisme, outre les recombinaisons autour des critères d'hygiène, de propreté et de santé, la moralisation et la régulation intègrent aussi la variable environnementale qui va à son tour devenir un opérateur de discrimination des conduites sociales (Raynaud, 1993).

Le discours contenu dans les candidatures du Concours 2011 révèle ainsi une disqualification de modes de vie écologiquement « irresponsables » voire « égoïstes ». L'automobile, en premier lieu, concentre tous les griefs, avec ses « nuisances » à la fois naturelles (pollution) et sociales (accident, individualisme, stress). Refondus dans les injonctions de la durabilité urbaine, l'idéologie, les pratiques et les discours « anti-automobile » fonctionnent comme un système de légitimation, d'imposition d'un « bon usage » - modéré - de l'automobile, voire de son non-usage. Dans ce conflit symbolique à l'œuvre dans les argumentaires de projets d'écoquartiers, il s'agit, en creux ou de façon explicite, de dénoncer les pratiques sociales jugées « dangereuses », « perverses », « polluantes », « agressives », ou « inciviques » (Billemont, 2006), c'est-à-dire « non conformes » aux relations sociales et écologiques que prône la part d'idéologie néo-hygiéniste traversant le discours

15. 1829, « Manifeste », *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, T1, 1^{re} partie, n° 1, p. v-viii.

16. Pour Howard S. Becker, les « entrepreneurs de morale » sont des acteurs qui cherchent à influencer un groupe dans le but de lui faire adopter ou maintenir une norme. Pour des motifs variés (altruistes ou égoïstes), ils peuvent donc agir dans le sens de la création ou du renforcement de cette dernière (cf. Howard S. Becker, 1985 (1^{re} ed. 1963) *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Métailié).

17. 1829, « Manifeste », *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, *Ibid.*

ambiant de la durabilité urbaine. À côté du bannissement de certaines « mauvaises » habitudes, on assiste à la promotion de nouvelles façons de vivre la ville, conformes aux prescriptions du développement durable (*sustainable lifestyles*). Chacun est incité à adopter un comportement « éco-responsable », c'est-à-dire évitant de dégrader l'environnement naturel, ou contribuant à le protéger et/ou le réhabiliter (Fiorello, 2011).

Au cœur de ce processus de conscientisation, l'« écocitoyen » fait l'objet de toutes les sollicitations dans les discours analysés, avec leur foisonnement de bonnes pratiques attendues et spatialisées. Au fil des projets et de façon non exhaustive, l'habitant d'écoquartier est incité à rectifier ses mauvaises pratiques, à se différencier des manières d'habiter classiques, désormais décrétées « non-responsables ». Il doit participer activement aux processus démocratiques locaux, aux activités conviviales et solidaires du quartier, choisir les matériaux et plantes selon des critères stricts, trier et composter ses déchets, économiser l'énergie et l'eau potable tout en réutilisant celle de pluie, manger bio, local et équilibré, occuper les espaces verts, etc. Dans cette perspective, les espaces collectifs et l'habitat individuel ressortent en instruments d'éducation sanitaire, sociale et surtout écologique (Séchet, 2006). C'est ainsi que l'évocation d'actions éducatives ou de sensibilisation à l'environnement se retrouve dans la plupart des projets présentés aux Concours 2009 et 2011. Le tableau 1 donne, pour les seuls jardins collectifs des écoquartiers, des exemples de prescriptions normatives à l'œuvre, illustratives d'un discours plus général porté par les aménageurs des quartiers durables.

Par ailleurs, les discours de projets présentent des écoquartiers qui servent de cadres à l'exercice physique et qui doivent encourager des styles de vies « plus sains et plus sûrs » assimilés à la pratique sportive, de la marche, du vélo ou du roller, ou aux activités de « détente » (planification récurrente d'équipements, de parcours ludico-sportifs, d'agrès). La démarche est celle d'une prévention néo-hygiéniste au regard de laquelle les problèmes de santé publique sont, en creux, ramenés aux modes de vie malsains (tabagisme, mauvaise alimentation, manque d'exercice, exposition à la pollution, etc.). À l'inverse, les manières de vivre promues à travers des écoquartiers sont décrétées plus saines en même temps que plus écologiques. On retrouve cette idéo-

logie du « poumon rose » (Kokoreff, 1992), associée au découpage des « poumons verts » (expression présente 10 % DCE) prévus pour (ré)animer l'organisme urbain durable. Derrière l'arbre du verdissement pointe la forêt des injonctions à se conformer à un « devoir de santé » qui trace ses nouvelles normalisations comportementales – et donc autant de déviations sous-jacentes – autour de l'idée persistante d'un corps sain, d'un individu qui se doit d'être « responsable » aussi au sens « d'actif » et « en forme ». La « réfection morale attachée aux réfections corporelles » (Seignan, 2010) semble bien se poursuivre dans les discours de la ville durable et ses écoquartiers.

Préoccupations d'ordre public et expulsion des corps qui dérangent

Au nom de l'assainissement et de la moralisation portés par l'hygiénisme dix-neuviémiste, certains partisans d'un programme « extensif » ont pu réclamer que la « prophylaxie sociale » s'étende à la lutte contre la criminalité, le vagabondage et la prostitution (Mucchielli, 2000). En ce sens et en partie, l'hygiénisme social équivaut à des formes de confinement, de cantonnement d'altérités perturbatrices, quand faire des villes « propres » revient à les rendre sûres, ou à l'inverse quand le « sentiment de malpropreté » fait écho au « sentiment d'insécurité » (Kokoreff, 1992). À l'instar de l'haussmannisation de la ville du XIX^e siècle qui s'accomplit en rejetant les « classes dangereuses » en marges, le néo-hygiénisme continue à son tour de concevoir ses espaces du « propre en ordre » (Matthey et Walther, 2005), la durabilité intégrant sa part de « nettoyage » au sens de contribution à l'ordre public. Dans l'acception classique du terme, l'ordre public se définit à travers quatre composantes aux consonances hygiénistes que sont la sécurité, la sûreté, la tranquillité et la salubrité. Dans une acception étendue, la jurisprudence en a élargi le contenant à la préservation du cadre de vie et de la moralité. Marquées par cela, les formes de la durabilité urbaine épousent partiellement celles d'un néo-hygiénisme social toujours perméable aux marqueurs sécuritaires, aux stratégies d'éloignement des « corps qui dérangent » et des populations décrétées indésirables.

C'est par exemple le cas des prostituées, déjà ciblées par l'ancienne police hygiéniste des mœurs.

Éduquer à l'environnement	Favoriser la production et la consommation « bio », « locales » et « responsables »
<p>« Les premières réalisations de « l'ancre de lune », seront vraisemblablement les jardins familiaux et le verger pédagogique, dès 2012. Ces chantiers seront le point de départ de toute une stratégie destiné à sensibiliser grâce notamment aux écoles, tous les habitants sur les enjeux liés à la ville durable [...] ». <i>Trilport, L'ancre de Lune</i></p> <p>« [...] les jardins partagés participeront aussi à la transmission de la connaissance en matière de biodiversité locale » <i>Guadeloupe, Ville des Abymes, Cap Excellence</i></p> <p>« Les jardins potagers [...] sont également des lieux d'éducation à l'environnement pour enfants et adultes, qui y apprennent la botanique, ou qui y observent la faune urbaine » <i>Méricourt, ZAC de Méricourt</i></p>	<p>« [...] La sensibilisation et l'éducation des populations aux modes de productions et de consommation durables intégreront ce volet agriculture urbaine de proximité [...] pour porter les messages sur la richesse des produits locaux » <i>Guadeloupe, Ville des Abymes, Cap Excellence</i></p> <p>« Aucun pesticide ou herbicide ne sera utilisé [...] pour l'exploitation des vergers et jardins familiaux qui seront cultivés dans le plus strict respect des principes d'agriculture biologique » <i>Vedène, Petit Flory</i></p> <p>« Il est envisagé de mettre à disposition [...] une portion de parcelle afin qu'un jardin collectif et partagé soit monté. Il en va de la promotion d'attitudes écoresponsables, de découverte de la nature et de ses cycles par les habitants et leurs enfants, et d'un meilleur respect des lieux » <i>Mons-en-Baroeu, Nouveaumons</i></p>
Inciter à économiser l'eau	Promouvoir des valeurs, faire pratiquer des activités saines
<p>« [...] à travers les jardins familiaux, les habitants apprendront les gestes économes en eau ». <i>Melun, Plaine de Montaigu</i></p> <p>« [...] l'arrosage des jardins familiaux se feront exclusivement par récupération d'eaux pluviales » <i>Vedène, Petit Flory</i></p> <p>« Une zone sera dédiée à la création de jardins familiaux biologiques excluant l'usage des phytosanitaires, les engrais chimiques et imposant la gestion raisonnée de la ressource en eau (récupération) ». <i>La Motte-Servolex, Les Granges.</i></p>	<p>« Cette exigence impose de travailler sur des « valeurs » qui gravitent autour des thèmes de la « nature et du naturel en ville » et des pratiques associées à cette notion, déjà présentes sur le site [...] promenade, randonnées, activités sportives, jardinage » <i>Clermont-Ferrand, Tremontex</i></p> <p>« [...] avantages du jardinage : pédagogie environnementale pour tous, repérage dans le temps et dans l'espace préventive des troubles mnésiques, activité physique saine et gratuite » <i>Saint-Chef-en-Dauphine, Les Moles</i></p>
Sensibiliser au tri et au compostage des déchets	Activer la participation, la mobilisation
<p>« Une opération pilote [...] sera équipée d'un point de compost collectif et les jardins partagés auront naturellement recours à cette technique ». Tours écoquartier de Monconseil</p> <p>« [...] des réunions de sensibilisation au compostage en lien avec les jardins familiaux. Ces réunions ont permis de rappeler aux habitants la nécessité de trier ses déchets en vue de leur valorisation » <i>Melun, Plaine de Montaigu</i></p> <p>« La valorisation des déchets organiques par le compost pourra être travaillée en lien avec les jardins familiaux ». <i>Salon de Provence, Quartier de la gare</i></p>	<p>« [...] valorisation en jardins créoles partagés dont la gestion relèverait d'initiatives citoyennes ou d'associations » <i>Guadeloupe, Ville des Abymes, Cap Excellence</i></p> <p>« [...] favoriser la participation des citoyens aux projets urbains en lien avec la nature, notamment par la création de compétences (droits et devoirs) et de lieux de gouvernance citoyenne » <i>Toulouse, Les Izards</i></p> <p>« En outre, certains jardins seront des jardins partagés, gérés par une association spécialisée ou par l'association des habitants du quartier. Ces jardins seront, au cas par cas, à vocation d'insertion ou non ». <i>Tours, Ecoquartier de Monconseil</i></p>

Tableau 1 : Exemples de prescriptions et d'attentes comportementales promues par les projets de jardins collectifs (extraits de dossiers de candidature au concours EcoQuartiers 2011, MEEDEM – réal. Tozzi et D'Andréa 2011)

Examples of prescriptions and behavioral expectations promoted by the projects of collective gardens (extracted from application files for the Eco-district National Awards 2011, French Ministry for Ecology, Sustainable Development, Transport and Housing – réal. Tozzi and D'Andréa 2011)

Quasiment absente des argumentaires-vitrines qui défendent les projets d'écoquartier, la problématique est néanmoins ressortie lors d'entretiens exploratoires conduits autour de l'écoquartier Belcier à Bordeaux. Le quartier en voie d'éco-rénovation se débat, depuis quelques années déjà, avec des activités qui, selon certains acteurs locaux « polluent la vie de quartier » : « un pôle nuit, avec de très nombreuses boîtes de nuit, concentrées sur le quai de Paludate (problèmes de nuisance sonores, de

dégradations, de sécurité) et une prostitution en croissance exponentielle sur les axes principaux, la proximité et l'ouverture de la sortie Belcier de la gare Saint Jean (problèmes de stationnement, de circulation extrêmement rapide dans les petites ruelles, mais aussi de populations en errance¹⁸ ». Si une

18. Cf. le dossier « Belcier, vers un écoquartier ancien », publié en 2010 par l'association l'Atelier des Bains douches du quartier Belcier : [<http://belcier.bainsdouches.free.fr/BELCIER%20dossier%20eco-quartier%20ABD%20oct%202010.pdf>].

dynamique associative et habitante se développe autour de ce projet de réhabilitation, les concertations organisées montrent surtout l'agacement des riverains qui souhaitent l'expulsion pure et simple des « travailleuses du sexe ». À la question posée à une représentante du collectif des habitants quant à un possible accompagnement social de ces populations pour travailler plus « humainement » sur le problème, c'est une fin de non-recevoir qui est exprimée. Le motif : les associations qui travaillent avec les prostituées préfèrent, pour plusieurs raisons, qu'elles restent mélangées à la « population normale »...

Par ailleurs, tout aussi héritières de la lutte hygiéniste contre le « crime », des modalités de sécurisation classiques des nouveaux espaces de « bien-être » que nous étudions sont explicitement mentionnées dans 10 % DCE : gardiennage de certains lieux, présence ou projet d'implantation d'un poste de police, d'une gendarmerie, de caméras de surveillance, etc. S'il n'est pas étonnant que ces aspects émergent dans un projet d'aménagement, le fait qu'ils soient expressément mentionnés dans un argumentaire pour un Concours d'écoquartiers ne peut être considéré comme insignifiant. Pour certains argumentaires qui prônent la disparition des clôtures, d'autres opérations d'écoquartiers comme celui de La Courrouze (Rennes) n'hésitent pas à fermer les cours et espaces de plusieurs bâtiments au moyen de hautes grilles métalliques, celles-ci faisant dire au facteur du secteur interrogé – expliquant qu'il ne pouvait pas accéder aux boîtes aux lettres sans sonner à l'interphone]– « *Là-bas, c'est comme aux États-Unis* ». Toujours en ce qui concerne les préoccupations sécuritaires, si un dossier mentionne l'absence explicite de « mobilier urbain sécuritaire », un autre spécifie à l'inverse que des mesures seront prises « pour assurer la sécurité des habitants du quartier au travers notamment de l'éclairage public et du mobilier urbain ». Sur ce même registre, il serait instructif de mener une étude plus approfondie sur les traces discrètes d'une « ville dissuasive » à l'échelle des écoquartiers, celles d'un traitement de l'espace à visée « cynégétique » (Terrolle, 2004) visant à en réduire l'occupation par les populations démunies et/ou en errance. La présence – ou non – des manifestations diverses d'une anticipation autoritaire/coercitive dans la conception et l'aménagement du quartier (suppression de bancs à cer-

tains endroits, mobilier urbain empêchant de s'allonger, etc.) pourrait prolonger la présente réflexion sur le néo-hygiénisme dans sa composante « ordre public ».

Un autre aspect intéressant est que les prescriptions opérationnelles de la durabilité urbaine, promues par le discours de projets des écoquartiers étudiés, s'avèrent ressaisies par d'autres discours portant sur les modes « doux » de contrôle et de sécurisation des espaces. Une étude de l'IAURIF (2002) est particulièrement instructive de cette ambivalence du discours aménageur, d'une interprétation des ordres discursifs du durable et de la sécurité. Ce document explique en quoi l'aménagement des espaces publics doit être envisagé comme un facteur dissuasif face à la délinquance, comme un « moyen de réduire les conditions environnementales opportunes au délit en rendant son exécution plus périlleuse ». Ainsi, les attendus écologiques, esthétiques et autres critères d'aménagement paysager évoqués dans les dossiers d'écoquartiers s'avèrent réversibles en autant d'opportunités sécuritaires, de cibles pour les argumentaires de prévention de la délinquance et des incivilités. Explicitement hérités des approches nord-américaines mettant en relation l'urbanisme et la sécurisation, ces derniers identifient des « principes élémentaires » de conception urbaine « susceptibles de renforcer la sécurité » (IAURIF, 2002). La végétalisation aérée et claire permet autant de « dégagements visuels » qui éliminent les endroits cachés et les « lieux pièges ». La fréquentation des lieux publics, les activités socialisantes et le sentiment d'appartenance au quartier deviennent les supports d'une « surveillance naturelle », tandis que la mixité des usagers et l'animation urbaine ressortent en « facteurs dissuasifs et sécurisants ». Le « contrôle naturel des accès » par les techniques architecturales et paysagères se transforme en arme dissuasive limitant « l'accès aux cibles potentielles », etc. Un dossier francilien, à ce titre exemplaire, affirme que la transformation de l'environnement urbain, avec la création d'un écoquartier « habité et fréquenté à toute heure du jour permettra également de réduire les phénomènes de délinquance ou nuisibles à la santé publique : violences aux personnes (vols à l'arraché), prostitution, vente et consommation excessive d'alcool... ». Plus d'une dizaine de projets soulignent l'absence de « recoins sombres », « insécurisés » et

« délaissés ». Il est aussi fait mention de stratégies d'éclairage diverses pour « renforcer le sentiment de sécurité et de tranquillité de l'espace public » ou permettre « la reconnaissance des visages pour satisfaire le sentiment de sécurité ». À côté d'un certain nombre de « bons sentiments » affichés dans les dossiers d'écoquartiers et leurs aménagements, c'est aussi un discours de « prévention situationnelle » qui se construit, revenant à envisager de discipliner les espaces apparemment « non disciplinaires » (Foucault, 1975). Cette lutte contre le sentiment d'insécurité et de permissivité face à la petite délinquance rejoint une forme d'hygiénisme policier et urbain qui considère que « la peur du crime » naît de facteurs anxigènes liés à la perception négative d'un lieu, tels le mauvais éclairage, le manque de visibilité, la saleté, les incivilités et autres nuisances publiques (Capobianco et Savignac, 2006).

CONCLUSION

Dans une approche à visée synoptique et exploratoire susceptible d'ouvrir le débat, le présent article avait pour objectif d'interroger les rapports entre hygiénisme et développement durable au prisme des discours de projets d'écoquartiers français. On a voulu rappeler certains éléments de la matrice idéologique du projet dixneuviémiste et de les confronter à un corpus particulier d'argumentaires actuels de l'aménagement durable, ce afin de déceler les déplacements, les recompositions à l'œuvre autour de nouveaux thèmes et d'une nouvelle unité

de sens portés par la durabilité (tableau 2). À l'examen, les pistes ouvertes permettent de relever les traces d'une forme idéologique hybride à l'œuvre, à la fois héritière et interprétative de marqueurs du courant historique fondateur de l'hygiène et de la santé publiques, mais aussi intégratrice des nouvelles mises en ordres, notamment socio-écologiques, induisant changements et réinterprétations. À ce double titre, nous avons désigné cette forme idéologique par le terme de « néo-hygiénisme ». Ainsi, sans qu'il se départisse d'accents d'une prophylaxie sociale et d'une volonté de « correction » urbaine et comportementale, nous avons montré en quoi le discours néo-hygiéniste trouve dans la « santé environnementale » ou dans certains pans de l'écologie urbaine (Valarié, 2003) ses nouveaux registres de prédilection, les rejets actuellement manifestés envers les offenses à l'environnement continuant par exemple à s'inscrire dans « un imaginaire de la déjection » (Kokoreff, 1992). Si notre état des lieux provisoire ne remet pas en cause les progrès (éthiques, humains, environnementaux) que sous-tend la traduction urbaine du développement durable, il relève la persistance de marqueurs idéologiques parfois non dénués d'ambiguïtés. Dès lors, ils devraient faire l'objet d'une attention particulière quand il s'agit de penser la justice environnementale et sociale, d'appréhender l'humanité urbaine dans sa non conformité créative et solidaire, voire d'envisager un nouvel art de vivre ou de « vivre-ensemble » labellisés HQE, « haute qualité existentielle » (Paquot, 2007).

LA VILLE « MALADE »		LA VILLE « SAINÉ »	
HYGIÉNISME CLASSIQUE	NÉO-HYGIÉNISME	HYGIÉNISME CLASSIQUE	NÉO-HYGIÉNISME
<i>VILLE INDUSTRIELLE DÉLÉTÈRE</i>	<i>VILLE MODERNE POLLUÉE</i>	<i>VILLE PROGRESSISTE HYGIÉNISTE</i>	<i>VILLE MODERNE DURABLE</i>
MORBIDITÉ		PROPHYLAXIE ET SANTÉ PUBLIQUE	
Mortalité élevée, maladies, épidémies, malnutrition, mauvaises conditions de vie	Pathologies et affections contemporaines, « malbouffe », mal-être	Campagnes de prévention et de vaccination, promotion du bien être par l'hygiène privée (corporelle, alimentaire...) et publique	Campagnes de prévention, principe de précaution, promotion du bien-être, de la longévité, de l'hygiène de vie
INSALUBRITÉ DE L'HABITAT PRIVÉ		SALUBRITÉ DE L'HABITAT PRIVÉ	
Habitat sale, humide, pathogène et contaminant. Confinement, surdensité.	Habitat allergène, anxio-gène, pathogène parce que non-écologique	Assainissement de l'habitat : matériaux « propres », aération, lumière, adduction d'eau, jardins privés	Habitat durable : matériaux propres et écologiques, lumière, ventilation.
INSALUBRITÉ DE L'ESPACE PUBLIC URBAIN		SALUBRITÉ DE L'ESPACE PUBLIC URBAIN	
Milieu de vie « corrompu » (méphitisme, pestilences, odeurs, etc.)	Milieu de vie pollué (CO2, allergènes, etc.)	Assainissement de l'espace public : matériaux propres, élargissement des rues, réseaux d'égouts, assèchement et étalement urbains, espaces verts « purificateurs », etc.	Redensification, réhumidification et « réhydratation » urbaines, espaces verts « purificateurs » et écologiques
SALETÉ URBAINE		PROPRETÉ URBAINE	
Immondices et déchets, miasmes, activités économiques salissantes et odorantes	Nuisances et pollutions diverses (transports, bruit, émission de GES, etc.), excès de déchets	Réseaux d'assainissement, évacuation des déchets, excentration des activités polluantes...	Transports doux et « sans voitures », luttes contre les émissions de GES, tri sélectif des déchets
PRÉCARITÉ ET SÉGRÉGATIONS SOCIO-SPATIALES		RENOUVELLEMENT URBAIN	
Bas-fonds, rives, quartiers populaires, ouvriers et paupérisme	Quartiers anciens, dégradés, dits « en difficultés », populations précarisées	Amélioration de l'habitat populaire/ouvrier, émergence du logement social et pavillonnaire	Réhabilitation et rénovation selon les critères de mixités et d'aménagement durable, construction d'écoquartiers
ÉROSION DE LA NATURE		RÉINTRODUCTION DE NATURE	
Manque d'arbres, de parcs et jardins	Manque de nature en ville, dégradation écologique et de la biodiversité	Parcs, jardins, cités-jardins, émergence de réseaux d'espaces verts	Parcs, jardins divers, trames vertes et bleues, biodiversité
ATTITUDES ET COMPORTEMENTS DOMMAGEABLES		ATTITUDES ET COMPORTEMENTS CORRIGÉS	
Mœurs dissolus (oisiveté, alcoolisme, délinquance, absence d'hygiène, etc.), tendances à la révolte, atteintes à l'ordre public...	Mauvaise hygiène de vie, consumérisme, insécurité, incivisme, irresponsabilité écologique, individualisme...	Activité physique, jardinage, toilette et propreté, meilleure alimentation...	Comportements écocitoyens: activité physique et sportive, jardinage et consommation responsables, économie d'eau, compostage, attitudes solidaires...

Tableau 2 : De la ville « malade » à la ville « saine », mise en vis-à-vis synoptique de marqueurs hygiénistes et néo-hygiénistes
From the "sick" city to the "healthy" city, synoptic comparison of hygienic and neo-hygienic markers

Remerciements

Un grand merci à mes correcteurs familiaux et à ceux qui ont eu l'amabilité de me faire part de leurs heureuses et amicales suggestions pour ce travail : Guy Di Méo, Daniel Le Couedic, Luc Greffier, Didier Laugaa, Éric Cattelain et Nicolas d'Andréa.

Bibliographie

- ANSART P., 1974 (1^{re} ed.). *Les Idéologies politiques*, Paris, PUF.
- BEACHLER J., 1976 (1^{re} ed.). *Qu'est-ce que l'idéologie ?*, Paris, Gallimard.
- BARLES S., 1999. *La ville délétère : médecins et ingénieurs dans l'espace urbain (XVIII^e-XX^e siècles)*, Seyssel, Champ-Vallon « milieux ».
- BARLES S., 2010. De l'hygiénisme à la santé environnementale, regards sur la ville, *Pollution atmosphérique*, numéro spécial, novembre, p. 11-21.
- BARLES S., 2011. Les villes transformées par la santé, XVIII^e-XX^e siècles, *Les Tribunes de la santé*, vol. 4, n° 33, p. 31-37.
- BARTON H., TSOUROU C., 2000. *Urbanisme et santé. Un guide de l'OMS pour un urbanisme centré sur les habitants*, Association internationale pour la promotion de la Santé et du Développement Durable.
- BIHR A., 2011, L'idéologie néolibérale, *Semen*, 30, p. 43-56.
- BILLEMONT H., 2006. *L'écologie politique : une idéologie de classes moyennes*, Thèse de Doctorat en sociologie, université d'Évry Val d'Essonne.
- BOURDELAIS P. (dir.), 2001, *Les hygiénistes. Enjeux, modèles et pratiques*, Paris, Belin.
- CALENGE C., 2003, Idéologie verte et rhétorique paysagère, bienfaisante nature, *Communication*, vol. 74, p. 33-47.
- CAPOBIANCO L., SAVIGNAC J., 2006. *La gestion des espaces urbains : éléments clés pour une approche intégrée de la sécurité des Collectivités. Proposition d'un cadre d'analyse comparée*, Centre international pour la prévention de la criminalité, décembre.
- CORMIER L., 2011, *Les trames vertes : entre discours et matérialités, quelles réalités ?*, Thèse de Doctorat en Géographie et aménagement de l'espace, école doctorale DEGEST/Agro-campus Ouest, Centre d'Angers, INHP/CARTA UMR ESO 6590.
- D'ANDRÉA N., TOZZI P., 2011. *Animation et participation citoyenne dans les quartiers durables : expériences française de jardins collectifs*, 5^e Colloque international de l'animation, 26-28 octobre, université de Saragosse (Espagne).
- DELWICHE P., 2007. *Du potager de survie au jardin solidaire : approche sociologique et historique*, Les éditions namuroises.
- DUBOST F., LIZET B., 2003. La nature dans la Cité, *Communications*, n° 74, p. 5-18.
- DUBOST F., 2007. Évolution sociologique et questions de sémantique, dans *Du jardin ouvrier au jardin partagé : un rôle social et environnemental*, Bibliothèque numérique de l'INP, n° 4.
- ÉMELIANOFF C., 2004. L'urbanisme durable en Europe : à quel prix ?, *Écologie et politique*, n° 29 « Urbanisme durable ? », p. 21-36.
- ESTÈBE P., 2010, La nature partenaire des politiques d'aménagement ?, *Territoires 2040*, n° 1, p. 95-98.
- FIJALKOW Y., 2007, « L'agglomération des hygiénistes : du logement à l'ilôt dans des enquêtes parisiennes. 1850-1900 », conférence dans le cadre du séminaire FMSH « Les catégories de l'urbain. L'agglomération », 21 mai.
- FIORIELLO A., 2011. *Le comportement de tri des déchets ménagers : une approche marketing*, thèse pour l'obtention du doctorat en Sciences de Gestion, université de Nice-Sophia Antipolis.
- FOUCAULT M., 1975. *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard.
- IAURIF (Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Île-de-France), 2002. Sécurité et espaces publics : le rôle de l'aménagement urbain, *Note rapide*, n° 288, série « Comportements et sécurité », n° 2, janvier.
- JORLAND G., 2010. *Une société à soigner. Hygiène et salubrité publiques en France au XIX^e siècle*, Paris, Gallimard, collection « Bibliothèque des Histoires » ; voir aussi le commentaire de l'ouvrage de Le Roux T., 2010. Le siècle des hygiénistes, publié sur lavedesidees.fr en juin 2010.
- KOKOREFF M., 1992. La propreté du métropolitain : vers un ordre post-hygiéniste, *Annales de la recherche urbaine*, n° 53, sept., p. 92-102.
- LE COUEDIC D., 2011. Sauvagerie, dans Morisset L., Breton M.-E. (dir.), 2011. *La ville, phénomène de représentation*, Presses de l'université du Québec, p. 233-262.
- LHUILIER D., COCHIN Y., 1999. *Des déchets et des hommes*, Desclée de Brouwer.
- MARTRES J.-L., 2012, *Les grilles de la pensée politique*, Ch. Social Science Documentation Press.
- MATTHEY L., WALTHER O., 2005. Un « Nouvel hygiénisme » ? Le bruit, l'odeur et l'émergence d'une *new middle class*, *Articulo*, n° 1, p. 1-13.
- MAUGHAN N., 2010. La valorisation et la protection de la biodiversité en zone urbaine : mise en perspective d'une tendance à travers les notions de nuisances et de risques, *Riseo*, vol.3, Étude 2 ; [http://www.riseo.fr/IMG/pdf/Riseo_2010-3_Etude_2.pdf].
- MAYSTRE L.-Y. et al., 1994. *Déchets Urbains : nature et caractérisation*, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes.
- MEHDI L, WEBER C, DI PIETRO F. SELMI W., 2012, « Évolution de la place du végétal dans la ville, de l'espace vert à la trame verte », *Vertigo*, Vol. 12, n° 2, septembre 2012, URL : [<http://vertigo.revues.org/12670>] ; DOI : 10.4000/vertigo.12670].
- MUCCHIELLI L., 2000. Criminologie, hygiénisme et eugénisme en France (1870-1914) : débats médicaux sur l'élimination des criminels réputés « incorrigibles », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, vol. 2, n° 3, p. 57-88.
- PAQUOT T., 2004. Ville et nature, un rendez-vous manqué ?, *Dio-gène*, vol. 3, n° 207, p. 83-94.
- PAQUOT T., 2007. En route vers l'éco-urbanisme ?, *Constructif*, n° 16, Février ; [http://www.constructif.fr/Article_32_55_390/En_route_vers_l_eco_urbanisme.html].

- RAYNAUD P., 1993, L'hygiénisme contemporain et l'écologie : une permissivité répressive, dans BOURG D. (dir.), *La nature en politique : ou l'enjeu philosophique de l'écologie*, Paris, L'Harmattan, p. 138-149.
- SÉCHET R., 2006. Le populaire et la saleté : de l'hygiénisme au nettoyage au Karcher, dans BULOT T., VESCHAMBRE V. (éd.), 2006. *Mots, traces et marques (dimensions spatiale et linguistique de la mémoire urbaine)*, L'Harmattan.
- SEGUETTE M., 2004, L'essor de la consommation citoyenne traduit-il un retour des préoccupations d'ordre holiste dans la consommation?, *Cahier de recherche n° 204*, octobre, CREDOC.
- SEIGNAN G., 2010. L'hygiène sociale au XIX^e siècle : une physiologie morale, *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, vol. 1, n° 40, p. 113-130.
- TÉROLLE D., 2004. La ville dissuasive : l'envers de la solidarité avec les sdf, *Espaces et sociétés*, vol. 1, n° 116-117, p. 143-157.
- THEYS J., ÉMELIANOFF C., 2001. Les contradictions de la ville durable, *Le débat*, Gallimard, janvier, vol.1, n° 113, p. 122-135.
- VALARIÉ P., 2003. Les services publics locaux de la santé et de l'environnement : vers de nouvelles formes de régulation?, *Annuaire des collectivités locales*, t. 23, p. 35-46.
- VEYRET Y., 2007. Villes et développements durables, Actes du séminaire national Villes et développements durables, CRDP de l'académie d'Amiens; [http://crdp.ac-amiens.fr/edd2/docs/villes_et_dd/06_madame_veyret_081216.pdf].
- VIGARELLO G., 1985, *Le propre et le sale. L'hygiène du corps depuis le Moyen-âge*, Le seuil.
- YOUNÈS C., 2010. Perspectives d'agricultures urbaines, URL : [<http://www.lua-paris.com/fr/les-articles/tous-les-articles/item/101-perspectives-dagricultures-urbaines>].